

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU

Le Conseil de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps s'est réuni le 30 Septembre 2020 à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégation du Président **Compte rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

Délégation du Bureau **Compte rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Bureau.

Adoption du règlement intérieur du Conseil Communautaire

L'assemblée unanime, a adopté le règlement intérieur du Conseil Communautaire.

Formation des élus

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, a autorisé le Président à signer avec les organismes de formation toutes conventions de formation pour les élus et décidé de fixer les crédits alloués à la formation à 4 000 € pour l'exercice 2020.

Désignation d'un nouveau délégué au sein du Syndicat d'Hardinghen

Suite au décès de Monsieur Emile PETIT, le 13 Septembre dernier, le Conseil Communautaire a désigné Monsieur MARTEL comme nouveau délégué au sein du Syndicat d'Hardinghen pour la commune de Landrethun-le-Nord.

Adoption du Rapport d'Activité de 2020 pour l'année 2019

L'assemblée communautaire unanime, a pris acte de la communication du rapport d'activité de 2020 pour l'année 2019.

DÉCHETS MÉNAGERS

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2021 **Liste des exonérations**

Conformément à l'article L.2333-78 du CGCT, le Conseil Communautaire unanime a adopté la liste des exonérations 2021 de la TEOM pour les personnes assujetties à la Redevance Spéciale, ainsi que celles passant par un prestataire privé respectant les règles d'élimination et ayant fourni une attestation de ce dernier.

COVID 19- Mise en place d'un abattement de 15 % sur la Redevance Spéciale

Le Conseil Communautaire, unanime, a autorisé le Président à mettre en place un abattement de 15 % sur la Redevance Spéciale, afin d'aider les entreprises entrant dans ce dispositif face à la crise liée au COVID 19.

Rapport 2019 sur le prix et la qualité service public d'élimination des Déchets

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

Rapport 2019 sur le prix et la qualité service public de l'Assainissement Non Collectif

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

PATRIMOINE ET TOURISME

Convention avec l'association Marquise Club Triathlon pour l'occupation du complexe Capoolco

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à renouveler pour trois ans, la convention d'occupation du complexe Capoolco avec Marquise Club Triathlon.

Convention avec le club T2CAP'ATHLON pour la mise à disposition de lignes d'eau au niveau du bassin sportif

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à renouveler pour trois ans, la convention d'occupation du complexe Capoolco avec le club T2CAP'ATHLON.

Convention avec le Swimming Club pour la mise à disposition de lignes d'eau au niveau du bassin sportif

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à renouveler pour trois ans, la convention d'occupation du complexe Capoolco avec le Swimming Club.

Convention avec le club ELCO pour l'occupation de la salle culturelle et sportive du complexe Capoolco

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à renouveler pour trois ans, la convention d'occupation de la salle sportive et culturelle du complexe Capoolco avec le club ELCO.

Office de Tourisme Communautaire

Editions touristiques 2021 et participation des professionnels

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, après avis favorable du Conseil d'Exploitation Tourisme du 21 septembre dernier, a arrêté le prix des encarts aux professionnels du tourisme dans les éditions de 2021 : 40 et 75 €, avec la possibilité de prendre un encart supplémentaire à 30 € pour une même raison sociale. Ces offres ne seront pas accessibles aux hébergements non classés et non labélisés (sauf hôtels et campings). Ces derniers apparaîtront néanmoins dans les brochures, à leur demande, sur une ligne, qui reprendra uniquement les coordonnées postales, téléphoniques, adresse mail et site internet, au titre de la mission de service public.

Pour les associations du territoire, à but non lucratif, qui gèrent un équipement patrimonial, l'insertion sera gratuite.

FINANCES

Budget Général

Décision Modificative n° 2

Afin de permettre la mise en place de formations aux élus communautaires, le Conseil Communautaire unanime à autorisé le mouvement de crédits de 4 000 € au sein du Budget Principal, suivant :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
611	Contrats de prestations de services	-4 000 €	
6535	Formation	4 000 €	
	Total de la section de fonctionnement	0 €	

Budget Régie Eau

Décision Modificative n° 1

Afin de tenir compte des régularisations nécessaires sur les factures émises sur la base d'estimations ou pour lesquelles des erreurs de relevé ont été commises, l'assemblée, unanime à autorisé le mouvement de crédits suivants sur le Budget Régie Eau :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
61523	Réseaux	-4 000 €	
673	Titres annulés sur exercice antérieur	3 000 €	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000 €	
	Total de la section de fonctionnement	0 €	

Budget DSP Assainissement

Décision Modificative n° 1

Afin d'intégrer un acompte exceptionnel relatif à la surtaxe assainissement d'Ambleteuse et afin de tenir compte du décalage dans la gestion de certaines factures lié au transfert de compétences, le Conseil Communautaire unanime à autorisé le mouvement de crédit suivants sur le Budget DSP Assainissement :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
6068	Autres matières et fournitures	-13 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	58 000 €	
70611	Redevance d'assainissement collectif		45 000 €
	Total de la section de fonctionnement	45 000 €	45 000 €

Section d'investissement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
2315	Installations, matériels et outillages techniques	58 000 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		58 000 €
	Total de la section d'investissement	58 000 €	58 000 €

Vote des subventions 2020 aux associations

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a adopté le tableau des subventions 2020 aux associations pour un montant total de 23 800 €.

Création d'un poste d'ingénieur territorial chargé de Mission Transition Énergétique

L'assemblée Communautaire unanime, a autorisé la création d'un emploi permanent, sur une base contractuelle, d'un chargé de mission pour prendre en charge la transition énergétique sur le territoire de La Terre des 2 Caps.



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50.

Compte rendu affiché le 6 octobre 2020, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.